

Fiche Technique

Remplir le Registre du Logeur fourni par la 4C

Si vous rencontrez des problèmes pour remplir les différentes fiches ou que vous constatez des erreurs, contactez le plus rapidement possible la Communauté de Communes du Caudrésis Catésis.

SOMMAIRE

- Preamble
- Chapitre I : Cas des hébergements AVEC classement préfectoral
- Chapitre II : Cas des hébergements SANS classement préfectoral
- Chapitre III : Déclarer et reverser la Taxe de Séjour



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Communauté de Communes du Caudrésis Catésis (4C)

Rue Victor Watremez – RD643

ZA du bout des dix neuf

59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS

Standard : 03 27 75 84 79

Rédacteur :

Brice DEJONGHE

Directeur adjoint

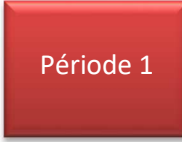
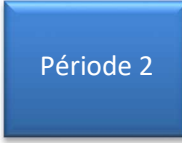
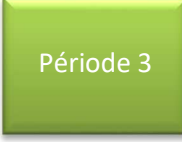
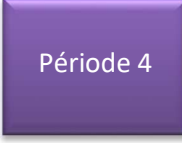
Office de Tourisme du Cambrésis

Courriel : b.dejonghe@tourisme-cambresis.fr

Préambule

Afin de vous faciliter la déclaration de la Taxe de Séjour, nous avons créé un tableau avec des formules automatiques. Après la saisie de quelques informations, vous connaîtrez le montant de la Taxe de Séjour à nous reverser.

Dans le tableau de déclaration, vous trouvez plusieurs onglets dont voici la liste :

- Renseignements	> A compléter en priorité	}	
- Janvier	> Déclaration du mois de Janvier		
- Février	> Déclaration du mois de Février		
- Mars	> Déclaration du mois de Mars		
- DECLA. TRIMESTRE 1	> Etat récapitulatif du 1^{er} trimestre		
- Avril	> Déclaration du mois d'Avril	}	
- Mai	> Déclaration du mois de Mai		
- Juin	> Déclaration du mois de Juin		
- DECLA. TRIMESTRE 2	> Etat récapitulatif du 2^{ème} trimestre		
- Juillet	> Déclaration du mois de Juillet	}	
- Août	> Déclaration du mois d'Août		
- Septembre	> Déclaration du mois de Septembre		
- DECLA. TRIMESTRE 3	> Etat récapitulatif du 3^{ème} trimestre		
- Octobre	> Déclaration du mois d'Octobre	}	
- Novembre	> Déclaration du mois de Novembre		
- Décembre	> Déclaration du mois de Décembre		
- DECLA. TRIMESTRE 4	> Etat récapitulatif du 4^{ème} trimestre		
- Récap. Annuel	> Etat récapitulatif annuel		

La liste de ces différents onglets est disponible dans le bas du document (voir figure sur la page suivante).

Chapitre I

CAS D'UN HÉBERGEMENT **AVEC** CLASSEMENT PREFECTORAL

Le classement préfectoral est représenté par les pictogrammes ci-dessous. Si vous disposez de l'un de ces pictogrammes ou d'un arrêté de classement de la Préfecture alors vous devez utiliser le tableau Excel « **AVEC-classement déclaration-TS v2019+** » et les démarches suivantes.

Vous êtes donc soumis à un barème défini par la délibération du Conseil Communautaire de la 4C.

Si ce n'est pas le cas, merci d'utiliser l'autre tableau et de vous référer au chapitre suivant pour connaître son fonctionnement.



A. REMPLIR LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Cet onglet est à remplir en priorité. Les informations qu'il contient vont être recopiées automatiquement dans les autres onglets pour vous faciliter le remplissage du document. Les informations à entrer sont celles demandées dans les cases roses.

Pour les propriétaires de plusieurs hébergements, il est important de remplir une fiche par hébergement.

Dans le cas où vous constatez une erreur ou un problème sur le document, contactez la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis.

Étape 1

Renseignez vos coordonnées complètes.

Étape 2

Renseignez les coordonnées et les caractéristiques de votre hébergement.

Étape 3

Renseignez le barème de la taxe de séjour imputable à votre hébergement ainsi que l'année de la déclaration. Vérifiez que la case à côté est passée au vert. Dans le cas contraire, corriger votre montant.

Étape 4

Renseignez l'année de déclaration.

Hébergement CLASSÉ par la Préfecture - 1 fiche par hébergement																	
VOUS		VOTRE HEBERGEMENT LOCATIF															
Propriétaire		Nature de l'hébergement	(Hôtel / Gîte / Chambre d'hôtes / Camping)														
Adresse		Nom de l'hébergement	(Un seul hébergement par déclaration)														
		Classement Préfectoral*	(Mettre le classement préfectoral attribué à votre hébergement)														
Code postal		Adresse de l'hébergement	(Si différent de l'adresse principale)														
Ville																	
Téléphone		Code postal	(Si différent de l'adresse principale)														
Courriel		Ville	(Si différent de l'adresse principale)														
LA TAXE DE SEJOUR		Vérification barème TS															
Inscrivez dans la case ci-contre le montant de la taxe correspondant au classement de votre hébergement (voir tableau)		<div style="background-color: yellow; padding: 5px; display: inline-block;"> REmplir LA CASE CI-CONTRE </div>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Classement préfectoral*</th> <th>Barème Taxe de Séjour</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Palaces</td> <td>3,50 €</td> </tr> <tr> <td>5 étoiles</td> <td>3,00 €</td> </tr> <tr> <td>4 étoiles</td> <td>2,00 €</td> </tr> <tr> <td>3 étoiles</td> <td>0,90 €</td> </tr> <tr> <td>2 étoiles</td> <td>0,70 €</td> </tr> <tr> <td>1 étoile et Chambre d'hôtes</td> <td>0,50 €</td> </tr> </tbody> </table>	Classement préfectoral*	Barème Taxe de Séjour	Palaces	3,50 €	5 étoiles	3,00 €	4 étoiles	2,00 €	3 étoiles	0,90 €	2 étoiles	0,70 €	1 étoile et Chambre d'hôtes	0,50 €
Classement préfectoral*	Barème Taxe de Séjour																
Palaces	3,50 €																
5 étoiles	3,00 €																
4 étoiles	2,00 €																
3 étoiles	0,90 €																
2 étoiles	0,70 €																
1 étoile et Chambre d'hôtes	0,50 €																
Année de la déclaration																	
Cas d'exonération	Justificatif à fournir																
Les personnes mineures	Copie carte d'identité																
Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans les communes de l'intercommunalité	Attestation employeur																
Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire	Avis assurance ou municipalité																
*Panneaux annonçant un classement préfectoral																	
/!\ NE REMPLIR QUE LES CASES EN BLEU - Celle-ci se recopie automatiquement sur les autres onglets Si vous constatez une erreur dans ce document, merci de me contacter via b.dejonghe@tourisme-cambresis.fr																	
Renseignements Janvier Février Mars DECLA - TRIMESTRE 1 Avril Mai Juin DECLA - TRIMESTRE 2 Juillet Août Septembre DECLA - TR																	

Chapitre II

CAS D'UN HÉBERGEMENT **SANS** CLASSEMENT PREFECTORAL

Si vous ne disposez d'aucun classement préfectoral (cf. chapitre I) ou que vous êtes détenteur d'un label (voir ci-dessous) vous devez utiliser le tableau Excel « **SANS-classement déclaration-TS v2019+** » et les démarches suivantes.

Vous êtes donc soumis à un pourcentage défini par la délibération du Conseil Communautaire de la 4C.

Si ce n'est pas le cas, merci d'utiliser l'autre tableau et de vous référer au chapitre précédent pour connaître son fonctionnement.

Liste des labels non-exhaustive et donnée à titre purement indicatif



A. REMPLIR LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Cet onglet est à remplir en priorité. Les informations qu'il contient vont être recopiées automatiquement dans les autres onglets pour vous faciliter le remplissage du document. Les informations à entrer sont celles demandées dans les cases roses.

Pour les propriétaires de plusieurs hébergements, il est important de remplir une fiche par hébergement.

Dans le cas où vous constatez une erreur ou un problème sur le document, contactez la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis.

Étape 1

Renseignez vos coordonnées complètes.

Étape 2

Renseignez les coordonnées et les caractéristiques de votre hébergement.

Étape 3

Renseignez le barème de la taxe de séjour imputable à votre hébergement ainsi que l'année de la déclaration. Vérifiez que la case à côté est passée au vert. Dans le cas contraire, corriger votre montant.

Étape 4

Renseignez l'année de déclaration.

Hébergement SANS classement préfectoral - 1 fiche par hébergement			
VOUS		VOTRE HEBERGEMENT LOCATIF	
Propriétaire	1	Nature de l'hébergement	(Hôtel / Gîte / Chambre d'hôtes / Camping)
Adresse		Nom de l'hébergement	(Un seul hébergement par déclaration)
Code postal		Adresse de l'hébergement	(Si différent de l'adresse principale)
Ville		Code postal	(Si différent de l'adresse principale)
Téléphone		Ville	(Si différent de l'adresse principale)
Courriel		Année de déclaration	3
SIMULATEUR DE TAXE DE SEJOUR (à titre indicatif puisque tout se calcule automatiquement dans les onglets de déclaration)			
Prix à la nuitée de votre hébergement		Comment se calcule la taxe de Séjour selon le nouveau dispositif pour les hébergements non-classés par la Préfecture Étape 1 : On ramène le prix de la nuitée au nombre de personnes occupant le logement Étape 2 : On applique le pourcentage voté sur le prix par personne calculé en étape 1 et on plafonne - ou pas - la Taxe Étape 3 : On applique la Taxe de Séjour plafonnée redevable par personne assujettie par nuitée (les personnes exonérées)	
Nombre de personnes assujetties à la Taxe de Séjour			
Nombre de personnes exonérées			
Pourcentage voté par la 4C	5%		
Plafond par personne voté par la 4C (correspondant au classement 4*)	2,00 €		
TAXE DE SEJOUR A PAYER PAR NUIT PAR PERSONNE		#DIV/0!	
Cas d'exonération		Justificatif à fournir	
Les personnes mineures		Copie carte d'identité	
Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans les communes de l'intercommunalité		Attestation employeur	
Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire		Avis assurance ou municipalité	
		Cases à remplir obligatoirement	
<small>/!\ NE REMPLIR QUE LES CASES EN BLEU - Celle-ci se recopient automatiquement sur les autres onglets Si vous constatez une erreur dans ce document, merci de me contacter via b.dejonghe@tourisme-cambresis.fr </small>			

Chapitre III

DÉCLARER ET REVERSER LA TAXE DE SÉJOUR

A. REMPLIR LES ÉTATS RÉCAPITULATIFS DE FIN DE PÉRIODE

Période de déclaration	Date d'éligibilité	Date 1 ^{ère} Mise en demeure (20 jours)	Date Procédure de taxation d'Office (30 jours)
Du 1/1 au 31/3/N	Du 1/4 au 20/4/N	21/4/N	21/5/N
Du 1/4 au 30/6/N	Du 1/7 au 20/7/N	21/7/N	21/8/N
Du 1/7 au 30/9/N	Du 1/10 au 20/10/N	21/10/N	21/11/N
Du 1/10 au 31/12/N	Du 1/1/N+1 au 20/1/N+1	21/1/N+1	21/2/N+1

Les fiches « **Décla. Trimestre x** » sont obligatoires pour clôturer les périodes de reversement de la taxe de séjour auprès de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis. Elles doivent être accompagnées des fiches de déclarations mensuelles correspondantes (voir schéma page 1).

Vous ne devez remplir que les cases en bleu. Le reste du document se calcule automatiquement.

Préalable

Vérifiez que les éléments relatifs à vos coordonnées, à celui de votre hébergement (si différent de votre adresse) ainsi que votre barème de taxe de séjour et l'année de déclaration sont les bons (en-tête de la déclaration).

Étape 1

Renseignez vos NOM, Prénom, somme perçue (Montant total de la Taxe de Séjour).

Étape 2 & 3

Datez et signez le récapitulatif.

TAXE DE SEJOUR - DECLARATION PREMIER TRIMESTRE (JANVIER > MARS)						
VOUS			VOTRE HEBERGEMENT LOCATIF			
Propriétaire	0		Nature de l'hébergement	0		
Adresse	0		Nom de l'hébergement	0		
	0		Classement	0		
Code postal	0		Adresse de l'hébergement	0		
Ville	0			0		
Téléphone	0		Code postal	0		
	0		Ville	0		
Barème TS	0,00 €		Éligibilité de la déclaration et du reversement 20 Avril N			
Année	0					
VOTRE DECLARATION						
Déclaration		Nb de personnes exonérées	Nb de personnes assujetties	Montant de la TS	Dont TS (4C)	Dont TSA (CG Nord)
Janvier		0	0	- €	- €	- €
Février		0	0	- €	- €	- €
Mars		0	0	- €	- €	- €
TOTAL		0	0	- €	- €	- €
Je soussigné(e)	1		déclare avoir encaissé pour la période allant de		Janvier à Mars	
la somme de						
Fait à	2		Signature		3	
Le						
Cadre réservé à l'administration						
LA DECLARATION			VÉRIFICATEUR			
Vous devez envoyer ce document signé par courriel à l'adresse b.dejonghe@tourisme-cambresis.fr			Date			
LE PAIEMENT			Statut déclaration			
Le paiement de la Taxe de Séjour intervient après réception à votre domicile de l' AVIS DE SOMMES A PAYER émanant du Trésor Public.			Statut paiement			
			Observations			

B. REVERSEMENT DE LA TAXE DE SÉJOUR

À la fin de chaque période de reversement, vous devez :

- Envoyer ou déposer à la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis un exemplaire original de l'état récapitulatif pour le trimestre concerné. Aucun paiement ne doit être transmis à la 4C avant la réception d'un AVIS DE SOMMES A PAYER émanant du Trésor Public.

Schéma de déclaration



Schéma de reversement

